

GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

REÇU LE

04 JAN. 2010

PROCÈS-VERBAL DE SYNTHÈSE

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
03584	01442	2009	

N° pièce	N° feuillet
1	1/2

Analyse et références

Objet **OBJET : Objet Volant Non Identifié**
DATE ET LIEU DES FAITS : Le 19 novembre 2009 entre 17 heures 30 et 17 heures 45, _____
PERSONNES CONCERNEES : - témoins : _____

Références

Nous soussigné Gendarme, _____
 Sous le contrôle de : Adjudant, _____
 Vu les articles 20, 21-1 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale
 Nous trouvant au bureau de notre unité _____ rapportons les opérations suivantes :

PRÉAMBULE

Le 05 décembre 2009, _____ se
 présentent à notre unité pour nous informer qu'ils ont aperçu un objet volant non identifié. Les faits se
 sont déroulés au _____ le 19 novembre 2009 entre 17 heures 30 et 17 heures 45.

EXPOSE DES FAITS

_____ est un habitant de la commune de _____ Il demeure _____
 Les ouvriers de l'entreprise de maçonnerie _____ et
 _____ lissent une dalle de béton dans le jardin de Monsieur _____
 Le 19 novembre 2009, entre 17 heures 30 et 17 heures 45, pendant qu'ils rangent le matériel
 de l'entreprise dans leur camionnette devant _____
 aperçoivent dans le ciel un objet volant non identifié.

ENQUÊTE

_____ nous informent que le 19
 novembre 2009, entre 17 heures 30 et 17 heures 45, ils ont aperçu un objet volant non identifié venir de
 DORMANS ou VERNEUIL (**OUEST**) et se diriger vers EPERNAY (**EST**).
 Il faisait nuit. Le ciel était dégagé.
 L'objet volant non identifié avait l'apparence d'une lumière vive de couleur blanche, un peu plus
 grosse qu'une étoile.
 La lumière blanche a été visible pendant un laps de temps de quatre à dix minutes selon les
 témoins.
 La trajectoire de la lumière blanche était droite et lente.
 Monsieur _____ et Monsieur _____ ont vu l'objet volant non identifié voler
 pratiquement au dessus de la commune de TROISSY tandis que Monsieur _____ l'a aperçu voler au
 dessus de la rivière « LA MARNE ».
 Aucun des témoins n'a pris de photographies ou n'a filmé le phénomène.
(c.f. Pièces n° 2, 3 et 4)

L'Agent de Police Judiciaire

(DESTINATAIRES)

- [2] - à la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale, sous-direction de la défense et de l'ordre public, Centre de Renseignement et d'Opérations, section renseignement outre-mer (dont 1 exemplaire au Groupe d'Etudes des Phénomènes Aérospatiaux Non Identifiés)
- [1] - à M. le Préfet : _____
- [_] - _____
- [1] - Archives

Date de clôture

07/12/2009
 Signature(s)

Vu et transmis par :

Le

Selon un article du journal « L'UNION », un événement similaire a été observé le même jour à 17 heures 34 entre RUMIGNY et SIGNY-L'ABBAYE et à 19 heures 10 à CHARLEVILLE MEZIERES.

Il n'y a pas de traces apparentes d'interaction physique du phénomène avec l'environnement de notre circonscription.

CLÔTURE

Nous clôturons la présente procédure et la transmettons, en double exemplaire, à la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale, sous-direction de la défense et de l'ordre public, Centre de Renseignement et d'Opérations, section renseignement outre-mer et à Monsieur le Sous-Préfet _____

_____ Dont procès-verbal fait et clos _____

le 07 décembre 2009 à 10 heures 30.

L'Agent de Police Judiciaire

GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

Code Unité P.V Année Nmr Dossier Justice

03584 01442 2009

TÉMOIN

N° pièce N° feuillet

2 1/1

Le samedi 5 décembre 2009 à 09 heures 10 minutes

Nous soussigné Gendarme,

Sous le contrôle de : Adjudant,

Vu les articles 20, 21-1 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale

Nous trouvant au bureau de notre unité rapportons les opérations suivantes :

Form with fields: Nom, Prénom, Sexe, Situation de Famille, Date Naissance, Commune Naissance et Code Postal, Insee, Adresse, Validité état civil, Commune et Code postal, Insee, N° de Téléphone, Profession, Nationalité (si étranger). Profession: Maçon

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

Je me présente à votre unité afin de vous signaler des faits.

Je suis maçon dans l'entreprise

Le 19 novembre 2009, entre 17 heures 30 et 17 heures 45,

et moi-même talochions la dalle de piscine extérieure de qui se situe

Le soleil était couché mais il ne faisait pas noir totalement. Les lumières de la communes étaient allumées.

Monsieur s'est mis a regardé en l'air donc on a fait pareil et s'est là qu'on aperçu un point lumineux venant de DORMANS et se dirigeant vers EPERNAY très lentement. Le point était un peu plus gros qu'une étoile.

Le point était fort lumineux.

On a regardé passé le point une bonne dizaine de minutes.

Le point a traversé TROISSY au dessus des habitations. Le point était au dans le ciel.

Le point est rond et d'une couleur lumineuse blanche.

Le point lumineux ne faisait pas de bruit. Je n'ai rien remarqué de particulier pendant son passage.

Après le passage du point, on s'est remis au travail.

Le 3 décembre 2009, Monsieur m'a demandé de passer ce jour pour vous signaler ces faits.

Question : Est-ce que ce point lumineux aurait pu être un avion ?

Réponse : Je ne pense pas que c'était un avion parce que les avions ont une petite lumière très faible et ont également des lumières colorées sur les ailes. Ça ne ressemblait pas à un avion.

Question : Etes-vous sûr de la trajectoire de du point lumineux ?

Réponse : Oui, il faisait DORMANS - EPERNAY, de l'ouest à l'est.

Question : Est-ce que le point lumineux a fait un autre mouvement qu'une ligne droite ?

Réponse : Non, il n'a fait qu'une ligne droite.

Question : Le ciel était-il dégagé ?

Réponse : Oui, je ne me rappelle pas avoir vu des nuages. Mais il faisait sombres, certaines étoiles déjà apparentes.

Question : Avez-vous pris des photographies ou avez-vous filmé le phénomène ?

Réponse : Non.

Je n'ai rien d'autre à ajouter.

--Information à l'intéressé(e):

--Les informations vous concernant collectées dans le présent procès-verbal peuvent être enregistrées et utilisées dans un traitement de données à caractère personnel de la gendarmerie nationale.

--Vous pouvez obtenir communication de ces données, ainsi que, en cas d'erreur, leur rectification ou leur suppression. Ces droits s'exercent indirectement par l'intermédiaire de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 8 rue Vivienne, 75083 Paris CEDEX 02.

le 05 décembre 2009 à 09 heures 40, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire

GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF**PROCÈS-VERBAL D'AUDITION**

Code Unité P.V Année Nmr Dossier Justice

03584 01442 2009

TÉMOIN

N° pièce N° feuillet

3 1/2

Le samedi 5 décembre 2009 à 09 heures 40 minutes

Nous soussigné Gendarme,

Sous le contrôle de : Adjudant,

Vu les articles 20, 21-1 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale

Nous trouvant au bureau de notre unité rapportons les opérations suivantes :

Nom		Prénom		
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Commune Naissance et Code Postal	Insee
M		21/05/1963		
Adresse		Validité état-civil		
Commune et Code postal	Insee	N° de Téléphone	Profession	Nationalité (si étranger)
			Maçon	

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

Je me présente à votre unité afin de vous signaler les faits suivants.

Je suis maçon dans l'entreprise

Le 19 novembre 2009, entre 17 heures 30 et 17 heures 40, j'étais avec _____ in client et un collègue, _____ Nous venions de terminer de lisse une dalle pour une future piscine à l'extérieur. Nous étions _____

Le temps était clair, la nuit tombait. Il n'y avait aucun nuit. Il y avait déjà quelques étoiles. Comme j'aime bien regardé le ciel étoilé, j'ai regardé le ciel à ce moment là et j'ai aperçu un point brillant avancé dans le ciel de l'ouest à l'est à peu près au dessus de TROISSY.

Le point brillant avait la forme d'une étoile en un peu plus grosse.

Je ne peux pas vous dire si ce point était haut dans le ciel. Je dirai peu être la hauteur d'un avion qui vient de décoller.

La lumière de ce point était blanche est vive. Lueur était identique du début où je l'ai aperçu jusqu'à sa disparition.

Le temps qu'il disparaisse, cela a duré trois à quatre minutes. Ça semblait long.

La lumière n'était pas rapide.

En lisant un article dans le journal, nous avons aperçu des similitudes avec un témoin. C'est pour cela que j'ai demandé à Monsieur _____ et Monsieur _____ de passer pour le signaler.

Question : Est-ce que ce point brillant aurait pu être un avion ou un satellite ?**Réponse** : Plus un satellite mais je ne peux pas l'affirmer.**Question** : Etes-vous sur de la trajectoire du point brillant ?**Réponse** : Oui, ouest-est.**Question** : Est-ce que le point brillant a fait un autre mouvement qu'une ligne droite ?**Réponse** : non, aucun.**Question** : Est-ce que quelque chose de particulier s'est produit lors de son passage ?**Réponse** : Non, rien.**Question** : Avez-vous photographié ou avez-vous filmé le phénomène ?**Réponse** : Non.

Je n'ai rien d'autre à ajouter.

--Information à l'intéressé(e):

--Les informations vous concernant collectées dans le présent procès-verbal peuvent être enregistrées et utilisées dans un traitement de données à caractère personnel de la gendarmerie nationale.

--Vous pouvez obtenir communication de ces données, ainsi que, en cas d'erreur, leur rectification ou leur suppression. Ces droits s'exercent indirectement par l'intermédiaire de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 8 rue Vivienne, 75083 Paris CEDEX 02.

_____ le 05 décembre 2009 à 10 heures 00, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue**L'Agent de Police Judiciaire**

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

Code Unité P.V Année Nmr Dossier Justice
03584 01442 2009

TÉMOIN

N° pièce N° feuillet
4 1/1

Le samedi 5 décembre 2009 à 10 heures 10 minutes

Nous soussigné Gendarme,

Sous le contrôle de : Adjudant,

Vu les articles 20, 21-1 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale

Nous trouvant au bureau de notre unité _____, rapportons les opérations suivantes :

Nom		Prénom		
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Commune Naissance et Code Postal	Insee
M		27/05/1951		
Adresse		Validité état-civil		
Commune et Code postal	Insee	N° de Téléphone	Profession	Nationalité (si étranger)
			Consultant plomberie chauffage	

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

Je me présente à votre unité afin de vous signaler les faits suivants. -----

Le 19 novembre 2009, les maçons de l'entreprise _____ sont venus lisser la dalle pour ma future piscine.-----

Les maçons étaient Monsieur (_____) et Monsieur (_____)-----

Ils ont finis vers 17 heures 30 et 17 heures 45, ils rangeaient leur matériel. Nous nous trouvions dehors devant chez moi (_____)-----

Monsieur (_____) a regardé en l'air et machinalement, j'ai fait pareil.-----

J'ai aperçu une lueur blanche assez forte qui traversait d'ouest en est, de VERNEUIL vers EPERNAY pendant une durée de cinq minutes je pense. La lumière était à une hauteur inférieure au avions de ligne.-----

Monsieur (_____) m'a demandé de venir acter les faits chez vous après qu'il ait vu un article journal dans l'UNION.-----

Question : Comment était le ciel ?-----

Réponse : Le soleil venait de se coucher, il faisait noir, il y avait des étoiles dans le ciel. Le ciel était dégagé.-----

Question : Pensez-vous que ce point lumineux aurait pu être un avion ou un satellite ?-----

Réponse : Non, ce n'est pas un avion mais un satellite, probablement.-----

Question : Etes-vous sûr de la trajectoire du point ?-----

Réponse : Oui.-----

Question : Est-ce que le point a fait un autre mouvement qu'une ligne droite ?-----

Réponse : Non, c'était régulier et droit. Il était lent.-----

Question : Est-ce que quelque chose de particulier s'est produit lors de son passage ?-----

Réponse : Non.-----

Question : Est-il passé au dessus de TROISSY ?-----

Réponse : Non, je dirai plus au dessus de la rivière la Marne. Il était déporté.-----

Question : Pour vous, quelle forme avez le point lumineux ?-----

Réponse : Le point était rond. Je ne pouvais pas apercevoir forme autre que la lumière blanche.--

Question : Avez-vous photographié ou avez-vous filmé le phénomène ?-----

Réponse : Non.-----

Je n'ai rien d'autre à ajouter.-----

--Information à l'intéressé(e):-----

--Les informations vous concernant collectées dans le présent procès-verbal peuvent être enregistrées et utilisées dans un traitement de données à caractère personnel de la gendarmerie nationale.-----

--Vous pouvez obtenir communication de ces données, ainsi que, en cas d'erreur, leur rectification ou leur suppression. Ces droits s'exercent indirectement par l'intermédiaire de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 8 rue Vivienne, 75083 Paris CEDEX 02.-----

_____ le 05 décembre 2009 à 10 heures 25, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.-----

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire

Observations tous azimuts

7 novembre, Château-Thierry (Aisne) : Parmi les nombreuses observations signalées depuis le début du mois dans la région, l'une s'est produite le même soir que l'étrange rencontre faite par l'automobiliste axonais entre Courmont et Trélou-sur-Marne, mais plus à l'ouest, à Château-Thierry. Le témoin est une femme qui s'est confiée au chercheur ardennais Jean-Luc Lemaire.

« Ce 7 novembre, vers 18 h 30, j'étais sortie de Château-Thierry et j'avais déjà passé l'embranchement vers l'autoroute A 4 lorsque j'ai vu un énorme phare dans le ciel qui venait lentement dans ma direction. Le phare était rond et très lumineux mais n'éclairait pas la route. »

La dame n'aurait-elle pas confondu avec le projecteur d'un avion en phase d'approche des aéroports de la région parisienne ? Elle ne le pense pas. « C'était trop gros et trop bas pour un avion de ligne, et quand cette lumière est passée au-dessus de moi, je n'ai pas distingué de forme d'avion. »

15 novembre, Jeantes

(Aisne) : Vers 21 heures, des habitants de ce petit village situé près de Vervins ont observé un curieux phénomène alors qu'ils promenaient leur chien. Ils ont vu « un rayon bleu qui tombait du ciel, pratiquement à la verticale, et qui éclairait les arbres », raconte Christian Comtesse. Selon les témoins, l'impact lumineux sur les branches dessinait la forme d'un cercle. Les mois précédents, des évolutions de boules lumineuses ont été recensées à Jeantes, mais il pourrait s'agir de confusions avec des lasers. M. Comtesse ne croit pas à cette explication concernant l'observation du 15 novembre.

19 novembre, Charleville-Mézières (Ardennes) : Vers 19 h 10, un Carolo qui fumait une cigarette devant chez lui a remarqué un « point lumineux » de couleur blanche. « puis deux autres, le tout formant un triangle ». Jusque-là, rien d'anormal. On pense à des étoiles, sauf que « de ces points en triangle, deux points lumineux en sont sortis », révèle Jean-Luc Lemaire. « Ils ont donné l'impression au témoin d'évoluer en vol coordonné. Ils



De Reims à Charleville-Mézières en passant par Château-Thierry, plusieurs personnes ont observé depuis le début du mois différents phénomènes qu'elles n'ont pas été en mesure d'identifier.

Photo d'illustration archives l'union

ont pivoté, comme s'ils ne faisaient qu'un où s'ils étaient fixés sur un même objet. Ils se sont déplacés vers l'ouest, le sud et le nord, puis ils se sont immobilisés. »

Sa cigarette terminée, le

témoin est rentré sans assister à la disparition du phénomène. Ce même soir, mais à 17 h 34, un habitant de Logny-Bogny, entre Rumigny et Signy-l'Abbaye, a vu un « point lumineux » allant lentement vers

l'est. Cette observation pourrait correspondre au passage de la station spatiale internationale ISS « mais ça coïncide car les photos prises par le témoin avec son portable sont contradictoires avec la description de l'ISS », estime

M. Lemaire (l'un des clichés, de faible qualité, montre un rectangle bleuté).

24 novembre, Reims (Marne) : Vers 23 h 30, un Rémois qui regardait la télé a eu son attention attirée par une lumière à la fenêtre. « Je suis sorti sur mon balcon et j'ai vu une sorte d'objet qui ressemblait aux fenêtres d'un bus éclairées très fortement, comme des hublots. Il était bas dans le ciel, ne bougeait pas et ne faisait pas de bruit. Petit à petit, la lumière à l'intérieur s'est atténuée à la manière d'un halogène qu'on éteint. Puis tout à coup, la lumière est devenue aussi petite et lumineuse qu'une étoile pour finalement se réduire à un point rouge, puis plus rien dans le ciel. Ça m'a vraiment fait bizarre. J'y ai pensé toute la nuit. »

Cette liste n'est pas exhaustive. Chercheur privé installé à Charleville-Mézières, Jean-Luc Lemaire — qui travaille en collaboration avec Christian Comtesse — recherche des témoins suite aux phénomènes observés le 19 novembre dans le ciel carolo (tél. 03.24.59.08.49, anonymat préservé sur simple demande).

MARNE, AISNE, ARDENNES / Phénomènes insolites

Nouvelle pluie d'ovnis sur la région

Depuis le début du mois, plusieurs observations d'ovnis ont été signalées dans la région. Le cas le plus étrange est celui d'un énorme « objet » observé le 7 novembre aux confins de l'Aisne et de la Marne.

REIMS, Château-Thierry, Charleville-Mézières... Les ovnis refont parler d'eux dans la région. Après un été marqué par une série d'apparitions sur les trois départements de l'Aisne, de la Marne et des Ardennes, de nouveaux témoignages affluent depuis le début du mois auprès des chercheurs privés.

Parmi les multiples cas rapportés, le plus étrange s'est produit le samedi 7 novembre dans l'Aisne, à la frontière de la Marne, entre Fère-en-Tardenois et Dormans. Alors qu'il circulait en fin de journée sur la RD 6 en direction de Trélou-sur-Marne, un automobiliste a remarqué la présence d'un « objet de très grande

taille, statique au-dessus d'un bois », relate Christian Comtesse, chercheur alsacien qui a recueilli le témoignage. Une sorte de phare était visible à l'avant du phénomène qui affectait la forme d'un cigare en position horizontale.

Plus gros qu'un boeing

« Les dimensions de l'objet sont énormes puisque le témoin estime sa taille à 80 mètres de largeur pour une centaine de mètres de longueur. C'était bien plus gros qu'un boeing qui aurait volé à basse altitude. Je suis allé sur place

avec le témoin. D'après ses indications, je pense que l'ovni devait se trouver à 50 ou 60 mètres de hauteur. »

L'automobiliste l'a repéré après avoir dépassé la commune de Courmont, quelques centaines de mètres avant le pont de l'A 4. L'ovni se trouvait au-delà de l'autoroute. Poursuivant son chemin, le témoin est alors « pratiquement passé en dessous ».

Il a vu de multiples lumières sur la surface. Inquiet, il ne s'est pas arrêté et a poursuivi sa route en direction de Trélou-sur-Marne. L'observation a duré six ou sept minutes pendant lesquels

le phénomène n'a pas bougé. Aucun bruit n'a été perçu.

Lors de ses investigations, Christian Comtesse a découvert une seconde personne (une dame) qui semble avoir vu ce soir-là le même phénomène. Par crainte du ridicule, ces deux témoins ont demandé l'anonymat. M. Comtesse les considère comme dignes de foi et souhaite retrouver d'autres personnes susceptibles d'avoir observé, elles aussi, l'ovni, les incitant même à déposer auprès des services de gendarmerie habilités à traiter ce type d'observations en liaison avec le Geipan (service officiel chargé des ovnis).

« Vu sa grande taille, l'objet devait être visible depuis l'autoroute A 4, sur la droite lorsqu'on se dirige vers Reims. » Le tronçon concerné se trouve dix kilomètres avant le péage de Dormans.

Seule l'accumulation des données peut permettre d'affiner la description du phénomène, et de trouver éventuellement une explication rationnelle, mais pour l'instant, Christian Comtesse est en panne d'hypothèse. « Je ne vois vraiment pas ce que ça peut-être. »

Fabrice CURLIER

Les témoins peuvent contacter Christian Comtesse par courriel à l'adresse suivante : moliere57@wanadoo.fr